

FORMATION SSCT MANDAT INITIAL



RÉFÉRENCE: CSE001

COMMISSION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

LE + GROUPE ACN

Attestations de formation livrets de cours dématérialisés.

PRÉREQUIS

Parler et écrire le français

PUBLIC

Tout membre élu aux élections (loi N° 2021-1018 du 2 août 2021).

Dirigeants.

Responsables sécurité.

Responsables RH.

LIEU

En intra dans votre établissement

En inter dans nos centres de formation.

1 COLLABORATEUR

MINIMUM

12 COLLABORATEURS

MAXIMUM

DURÉE

35 heures -

5 journées



OBJECTIFS

- Connaître les missions du CSE en matière de SSCT.
- Savoir prévenir les risques dans l'entreprise.
- Savoir étudier les incidents et apporter les solutions correctives.



PROGRAMME

JOUR 1

Introduction :

- Présentation de la formation.
- Autodiagnostic.
- Présentation des stagiaires.
- Les missions du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

Accident du travail et maladie professionnelle :

- Définitions.
- Statistiques AT/MP 2017 pour la branche professionnelle, pour l'entreprise.
- Mécanisme d'apparition d'un dommage.
- Conséquences pour le salarié, pour l'entreprise.
- Responsabilités.

Analyser les conditions de travail :

- L'enquête, l'accident de Pierre.
- L'arbre des causes.

JOUR 2

Analyser les conditions de travail :

- Se familiariser avec la grille « visite des locaux ».
- Utilisation de la grille « visite des locaux ».
- Synthèse de la visite des locaux.

Déceler et mesurer les risques professionnels :

- Les risques de la branche professionnelle de l'entreprise.
- Les risques psycho-sociaux (RPS).
- Exercice d'écoute à partir de la grille de Karasek.

JOUR 3

Déceler et mesurer les risques professionnels :

- L'évaluation des risques professionnels.
- La pénibilité.

Prévenir les risques professionnels :

- Définition de la prévention.
- Les enjeux.
- Les acteurs internes et externes.
- Les principes généraux de la prévention.
- Le document unique - DUERP.



MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Référentiel National Qualité

Audit par
BUREAU VERITAS
Certification



Qualiopi
processus certifié

FORMATION SSCT MANDAT INITIAL



RÉFÉRENCE: CSE001

COMMISSION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

LE + GROUPE ACN

Attestations de formation livrets de cours dématérialisés.

PRÉREQUIS

Parler et écrire le français

PUBLIC

Tout membre élu aux élections (loi N° 2021-1018 du 2 août 2021).

Dirigeants.

Responsables sécurité.

Responsables RH.

LIEU

En intra dans votre établissement

En inter dans nos centres de formation.

1 COLLABORATEUR

MINIMUM

12 COLLABORATEURS

MAXIMUM

DURÉE

35 heures -

5 journées



PROGRAMME

JOUR 4

Prévenir les risques professionnels :

- Analyse d'un document unique.
- Synthèse et plan d'action.
- Le droit d'alerte.

Améliorer les conditions de travail :

- L'engagement de l'employeur.
- Le rôle du manager de proximité.
- Le dialogue social.
- Le travail prescrit, le travail réel.
- La qualité de vie au travail - QVT.

Analyser les conditions de travail :

- L'étude de poste.

JOUR 5

Analyser les conditions de travail :

- Etude de poste avec la méthode LMNOP.
- Synthèse de l'étude de poste.
- Analyse d'un AT, arbre des causes et actions correctives.

Travaux pratiques :

- Une réunion du CSE consacrée à la SSCT.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Evaluation continue et théorique avec délivrance d'une attestation de formation à la fin de la session.

Exposés théoriques, mises en situations pratiques, études de cas et partage d'expériences.

Liste du matériel pédagogique :

- Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Référentiel National Qualité

Audit par
BUREAU VERITAS
Certification



Qualiopi
processus certifié